

UQAM

APPEL DE CANDIDATURES

LA BOURSE JUANITA WESTMORELAND-TRAORÉ

Une bourse de 3 000 \$ pour une étudiant(e) inscrit(e) au programme de Baccalauréat en droit à l'UQAM

Cette bourse vise à souligner le parcours et la contribution exceptionnels de la Juge Juanita Westmoreland-Traoré pour la promotion des droits et libertés, de la justice sociale et du droit à l'égalité, ainsi que son implication au service de la collectivité. Elle vise aussi à perpétuer son esprit d'engagement.

Il s'agit d'une bourse d'un montant de 3 000 \$ qui est décernée chaque année à un(e) étudiant(e) inscrit(e) au programme de Baccalauréat en droit à l'UQAM, qui utilise sa formation juridique comme outil de changement au service de la communauté en s'impliquant dans des activités de promotion des droits humains, de justice sociale et de droit à l'égalité au bénéfice des populations défavorisées et racisées.

La bourse vise à encourager les étudiants(es) à poursuivre une implication sociale pendant toute la durée de leurs études.

Les conditions d'admissibilité:

1. Avoir un engagement communautaire soutenu visant l'accès à la justice chez les populations racisées;
2. Être citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e) et être domicilié(e) au Québec;
3. Être inscrit(e) au programme de Baccalauréat en droit à l'UQAM, avoir complété 30 crédits mais ne pas être finissant(e);

Votre dossier doit comprendre :

1. Une lettre de candidature d'un maximum de deux pages sur le thème suivant : « La contribution du droit au changement social et à l'égalité réelle »;
2. Une copie officielle du plus récent relevé de notes;
3. Un curriculum vitae;
4. Deux lettres de recommandation attestant l'implication sociale.

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le vendredi 2 décembre 2016 à 16h00 au Secrétariat du Département des sciences juridiques (Pavillon Thérèse Casgrain, local W-2005), à l'attention du Comité de sélection de la Bourse Juanita Westmoreland-Traoré (a/s Monsieur Bruce Broomhall, directeur du département)

Le choix du récipiendaire sera fait par un comité de sélection composé par un représentant du Département des sciences juridiques, un représentant d'un organisme communautaire et un avocat en pratique privée qui œuvre auprès des communautés visées. Le prix sera remis lors de la remise de prix du Département des sciences juridiques, le 9 février 2017.